

CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES
Séance plénière du 20 décembre 2017 à 9 h 30
« Les opinions sur la retraite »

Document n° 3

<i>Document de travail, n'engage pas le Conseil</i>

Quand les jeunes adultes jugent leur situation et leur avenir

*Sébastien Grobon et Mickaël Portela,
Les dossiers de la Drees, août 2016 (p. 29-59)*

Quand les jeunes adultes jugent leur situation et leur avenir

Une perception très liée au diplôme et aux difficultés rencontrées sur le marché du travail

Sébastien Grobon, Mickaël Portela

Résumé

Les jeunes Français de moins de 25 ans considèrent quatre fois sur dix (44 %) que la situation de leurs parents était meilleure que la leur au même âge. En comparaison, les personnes âgées entre 25 et 50 ans sont plus pessimistes : ils sont plus de la moitié à faire le même constat. Ce sentiment de « déclassement intergénérationnel », qui touche tous les âges, a progressé avec la crise économique. Mais il affecte inégalement les jeunes selon leur situation : les jeunes en études (élèves ou étudiants) sont les moins touchés, à l'inverse des jeunes rencontrant des difficultés sur le marché du travail. Les jeunes ayant des parents immigrés sont plus nombreux à estimer que la situation de leurs parents était moins bonne au même âge mais leur sentiment de déclassement reste au même niveau que celui de la « population majoritaire ».

Le constat global n'est pas exactement le même en ce qui concerne la projection de leur situation dans l'avenir. À ce sujet, les jeunes Français sont les moins optimistes d'Europe et ce avant comme après la crise économique de 2008. Toutefois, en France, les jeunes sont toujours plus optimistes pour l'avenir que leurs aînés selon le Baromètre d'opinion de la DREES, quelle que soit leur situation professionnelle. Parmi les jeunes, ceux en études et les actifs diplômés du supérieur sont les plus optimistes (72 % et 78 % sont optimistes), tandis que les moins diplômés et les plus précaires le sont moins.

Enfin, les trois quarts des jeunes, se disent « beaucoup » préoccupés à titre personnel par l'avenir des retraites. Néanmoins, les jeunes de moins de 25 ans, le sont moins souvent que leurs aînés. Ces dernières années (2012-2014) les jeunes prévoient qu'ils pourront prendre leur retraite à 66 ans et demi (+2 ans depuis les années 2004-2006), un chiffre supérieur aux estimations d'âge moyen de départ à la retraite pour leur génération (64 ans et demi).

Introduction

Les jeunes connaissent depuis trente ans des difficultés d'insertion importantes sur le marché du travail, ce que montre notamment leur taux de chômage plus élevé qu'en population générale. Alors qu'il était de 5 % en 1975, le taux de chômage des 15-29 ans oscille entre 10 et 20 % depuis les années 1980, et reste supérieur à 16 % depuis 2009 (Minni, Pommier, 2013). Ces difficultés ont été renforcées depuis 2008, en raison de la crise économique, en particulier pour les jeunes les moins qualifiés (Barret et *al.*, 2014 ; Ilardi, Sulzer, 2015). Elles sont présentes dans la plupart des pays d'Europe, et se reflètent aussi bien dans la quantité que dans la qualité des emplois que les jeunes occupent (Beffy, Roussel, 2015 ; Goffette, Vero, 2015). La France se démarque même négativement des autres pays européens, avec des dégradations plus marquées de la qualité de l'emploi¹⁷ (Erhel et *al.*, 2014). Dans ce contexte économique dégradé, particulièrement pour les jeunes, ce dossier porte sur la perception qu'ont les jeunes de leur situation et de leur avenir, en utilisant les différentes vagues du Baromètre d'opinion de la DREES (encadré 1). Il distingue les écarts de ressenti selon l'âge ainsi que leurs évolutions à travers la crise, et différencie les perceptions des jeunes selon leur situation sur le marché du travail.

Dans un premier temps, est mobilisée une question qui demande aux enquêtés de comparer leur situation actuelle à celle de leurs parents au même âge. Celle-ci permet de mesurer un sentiment de « déclassement intergénérationnel », reflet à la fois d'une situation objective de déclassement dont de nombreux travaux font état depuis la fin des années 1990 (Baudelot, Establet, 2000 ; Chauvel, 2010 ; Peugny, 2007 et 2009), mais aussi de ce que Maurin (2009) qualifie de « peur du déclassement » c'est-à-dire de cette « angoisse sourde [...] de ne pas se sentir à l'abri » dont les Français sont particulièrement victimes. Comme le rappelle Maurin, cette angoisse est à mettre en relation avec la récession économique.

Dans un deuxième temps, l'étude s'intéresse à ce que les jeunes pensent de leur avenir : sont-ils optimistes ? Comme le soulignent les travaux réalisés par Peugny (2011) à partir des données de l'Enquête Sociale Européenne (ESS – cf. l'introduction du présent dossier), leurs réponses sont à nouveau étroitement liées à la situation économique globale.

Dans un dernier temps, un aspect plus spécifique de l'avenir des jeunes est approfondi : il concerne les retraites. Les jeunes sont-ils particulièrement inquiets de l'avenir du système de retraites et du niveau de pension qu'ils pensent percevoir ? Quel âge de départ à la retraite anticipent-ils ? Cet âge varie-t-il en fonction de la situation économique, de leur statut d'emploi, de leur âge ?

¹⁷ Appréhendée à partir de l'indicateur synthétique européen de qualité de l'emploi (*Job Quality Index* – ETUI).

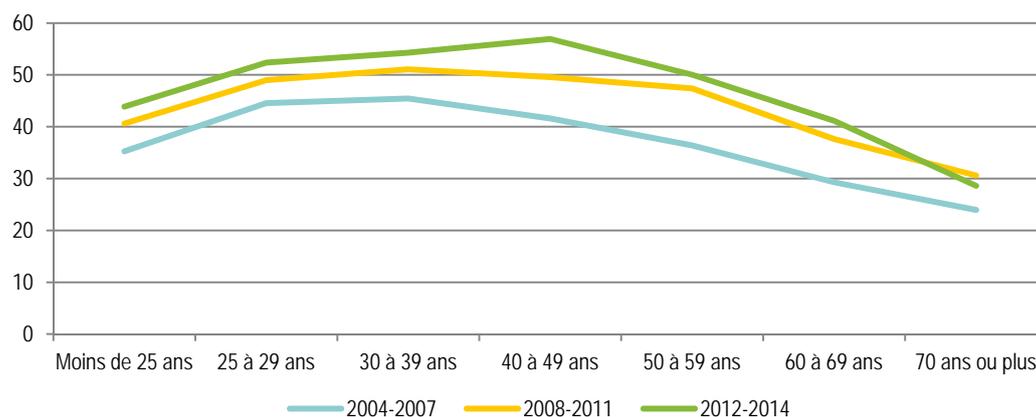
Les 25-49 ans se sentent globalement dans une moins bonne situation que leurs parents au même âge, les jeunes légèrement moins

La moitié des Français interrogés entre 2012 et 2014 considèrent que la situation de leurs parents était meilleure que la leur au même âge. Un quart d'entre eux considèrent que leurs parents avaient une situation « à peu près identique », et trois sur dix estiment que la situation de leurs parents au même âge était moins bonne que la leur.

Entre 2012 et 2014, c'est entre 25 et 49 ans que le sentiment de déclassement intergénérationnel est le plus fort : plus de la moitié des personnes de cet âge estiment que la situation de leurs parents était meilleure (graphique 1). En revanche, 44 % des plus jeunes (18-24 ans) et 41 % des 60-69 ans partagent ce sentiment, soit un niveau légèrement plus bas.

➤ Graphique 1 • Le déclassement intergénérationnel ressenti a fortement progressé depuis la crise économique de 2008

Pourcentage d'individus estimant que la situation de leurs parents était meilleure* au même âge.



* Le pourcentage représenté correspond à la somme des modalités « bien meilleure » ou « plutôt meilleure ».

Réponse à la question > « Comparée à votre situation actuelle, diriez-vous de la situation de vos parents, au même âge, qu'elle était... ? 1. Bien meilleure, 2. Plutôt meilleure, 3. À peu près identique, 4. Plutôt moins bonne, 5. Bien moins bonne, 6. Ne sait pas ou ne se prononce pas (Nsp) ».

Note > Les personnes qui ne se sont pas prononcées ne sont pas représentées sur le graphique. Pour cette question, elles représentent environ 2 % de l'ensemble de la population.

Lecture > En moyenne, entre 2004 et 2007, les jeunes de moins de 25 ans sont 35 % à se sentir déclassés vis-à-vis de la situation de leurs parents au même âge. En moyenne, ils sont 41 % entre 2008 et 2011 et 44 % entre 2012 et 2014.

Méthode > Moyenne sur quatre ans (2004-2007 et 2008-2011) et trois ans (2012-2014).

Champ > France métropolitaine, personnes de 18 ans ou plus.

Sources > Baromètre d'opinion de la DREES, 2004-2014.

Comment ce sentiment de déclassement intergénérationnel a-t-il évolué dans le temps ? Dans la suite immédiate de la crise économique de 2008, la proportion de Français estimant que la situation de leurs parents au même âge était meilleure que la leur a légèrement augmenté, ceci quel que soit leur âge. C'est particulièrement le cas pour deux

groupes d'âge : les 40 à 49 ans et les 50 à 59 ans. Les jeunes sont en revanche plus épargnés par cette accentuation du sentiment de déclassement ; peut-être est-ce la conséquence de la détérioration de la situation de leurs parents ?

➤ Encadré 1 • Dix ans de Baromètre d'opinion de la DREES pour observer les opinions avant et après la crise

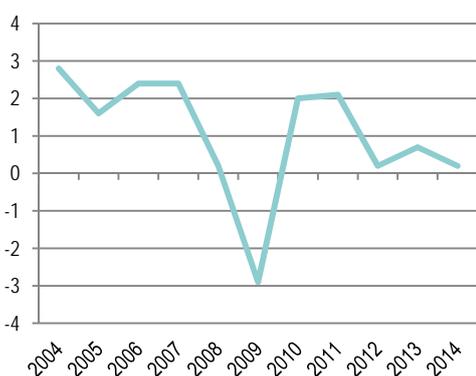
Depuis 2000, la DREES réalise annuellement une enquête sur les opinions des Français en matière de protection sociale. Dans sa forme actuelle dix vagues successives sont disponibles ce qui permet d'analyser des évolutions qui relèvent à la fois de variations conjoncturelles, ainsi que des transformations institutionnelles. Lorsqu'il apparaissait nécessaire de disposer de plus d'effectifs, par exemple pour étudier certaines sous-populations au sein des jeunes, nous avons adopté un regroupement plus large des vagues les plus récentes de 2010 à 2014 à l'instar des regroupements opérés dans les deux autres articles du dossier.

Pour mieux appréhender les effets de la crise économique sur aspirations des Français, les vagues d'enquêtes ont été regroupées en trois groupes. Un premier groupe correspond aux années antérieures à la crise, entre 2004 et 2007. Pour rappel, en France la croissance annuelle du PIB en volume au cours de cette période était d'environ 2 %. Le taux de chômage des 15 ans et plus de France métropolitaine a diminué entre 2004 et 2007 passant de 8,5 % en 2004 à 7,7 % en 2007. Celui des jeunes de 15-24 ans est passé de 19,8 % à 18,9 %.

Le deuxième groupe correspond aux années de la crise (2008-2011). Au cours de cette période le taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans a particulièrement augmenté : de 18,3 à 23 % entre 2008 et 2009 pour atteindre 22 % en 2011. Celui des 15 ans et plus a crû également de 1,7 point, passant de 7,1 % à 8,8 % en 2011. Cette période a également été marquée notamment pour les jeunes par des mouvements sociaux susceptibles d'influencer les opinions comme celui des « indignés » (Van de Velde, 2011 et 2014).

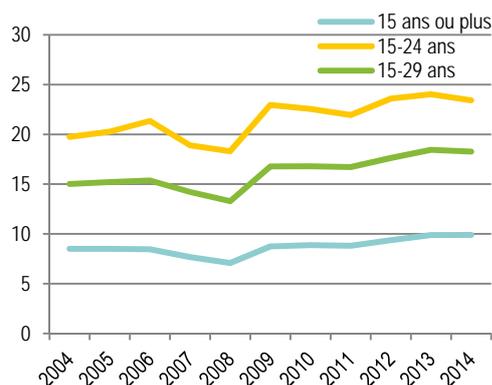
La dernière période se rapporte à une période de croissance quasi-nulle sur 2012-2014. Le chômage poursuit son augmentation et atteint, en France métropolitaine, 24 % de la population des jeunes actifs de 15 à 24 ans en 2013 et près de 10 % de l'ensemble des actifs en 2014. C'est une période de stagnation économique durable.

Taux de croissance en volume entre 2004 et 2014 - en %



Champ > France entière.
Source > INSEE, Comptes nationaux.

Taux de chômage des 15-24, 15-29 et des 15 ans ou plus entre 2004 et 2014 - en %.



Champ > France métropolitaine.
Source > INSEE, enquête Emploi.

Analyser la mobilité sociale peut se faire en prenant un autre point de vue, celui de l'International Social Survey Program (ISSP – cf. page 7 du présent Dossier). Si ces résultats, disponibles pour de nombreux pays d'Europe et au-delà, ne peuvent être directement comparés aux précédents du fait de périodes temporelles de référence et d'un questionnement différent dans les deux cas, ceux-ci apparaissent assez divergents. En comparaison avec la situation de la famille dans laquelle ils ont grandi, les Français de plus de 30 ans estiment alors selon cette source qu'en moyenne leur situation actuelle est meilleure que celle de la famille dans laquelle ils ont grandi (annexe 1 – graphique A1). Avant 30 ans, c'est l'inverse : la situation actuelle est jugée moins bonne.

À partir d'un indicateur simple de déclassement¹⁸ construit sur cette base, en France les moins de 25 ans seraient ainsi 33 % (et les 25-29 ans 29 %) à estimer que leur situation sociale est moins bonne que celle de la famille dans laquelle ils ont grandi (annexe 1 – graphique A3). Toutefois, la majorité des jeunes estime avoir une situation identique à celle de la famille dans laquelle ils ont grandi : respectivement 47 et 44 %. Au-delà de 30 ans, le sentiment d'ascension sociale progresse fortement, au détriment des sentiments de déclassement et de *statu quo* social, jusqu'à devenir majoritaire à partir de 50 ans. Le constat dressé ici pour la France est similaire dans la plupart des pays européens (dont l'Italie, l'Allemagne, le Royaume-Uni, la Suède) : le sentiment d'ascension sociale progresse avec l'âge.

L'opinion des jeunes Français se singularise pourtant de celle des autres jeunes européennes par un faible niveau d'optimisme pour l'avenir. Les données de l'European Social Survey mettent en évidence que seuls 61 % des jeunes Français déclarent être « toujours optimistes » quand ils pensent à l'avenir, contre 75 % en moyenne dans l'ensemble des pays européens (annexe 1 – graphique A4). Ce niveau se maintient de 2006 à 2012, et les jeunes Français restent en moyenne les moins optimistes d'Europe pour leur avenir, malgré de fortes diminutions du sentiment d'optimisme de la jeunesse dans d'autres pays, en lien notamment avec la crise économique.

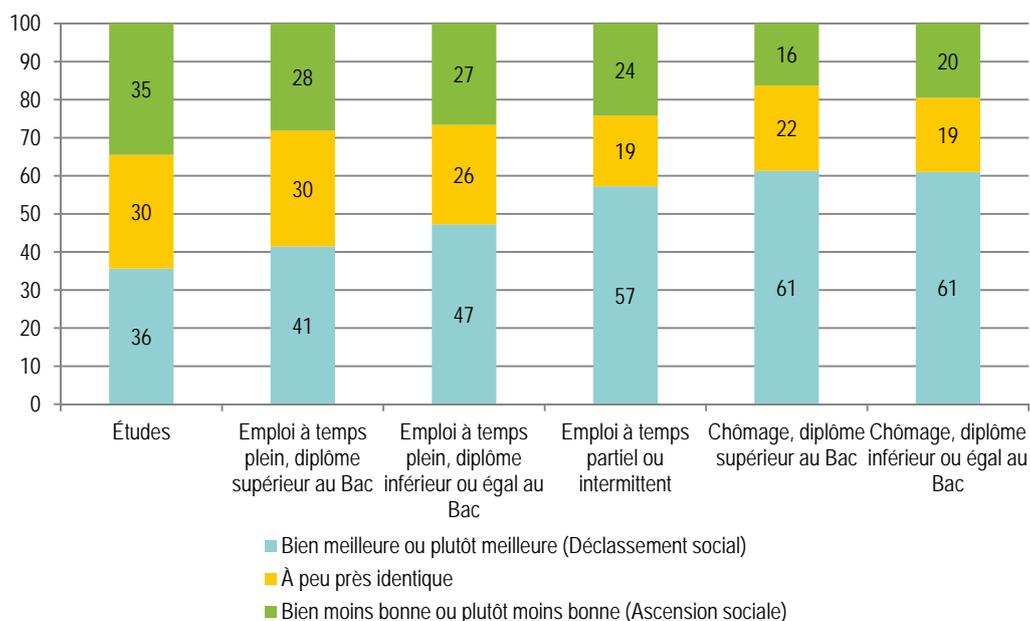
Contrairement aux jeunes en études, les jeunes actifs en difficulté d'insertion déclarent plus souvent être dans une moins bonne situation que leurs parents au même âge

Parmi les moins de 30 ans, les jeunes en études (élèves et étudiants) sont en proportion les moins nombreux à considérer que leurs parents avaient une meilleure situation que la leur au même âge (35 % entre 2012 et 2014, cf. graphique 2). Tout comme les jeunes en emploi

¹⁸ L'enquêté attribue une note à sa situation actuelle, et une autre à celle de la famille dans laquelle il a grandi. Il y a sentiment de déclassement social si la situation sociale du répondant est notée inférieure à celle de la famille dans laquelle il a grandi. Si la situation du répondant est strictement supérieure alors il s'agit d'un sentiment d'ascension sociale. La dernière catégorie rassemble les situations égalitaires.

les plus diplômés, ceux en études sont aussi les plus nombreux à considérer avoir une situation « à peu près identique » à celle de leurs parents au même âge.

➤ **Graphique 2 • Parmi les jeunes, ceux en études considèrent moins souvent que leurs parents avaient une meilleure situation au même âge**
Appréciation de la situation de ses parents au même âge en comparaison de sa propre situation - en %.



Réponse à la question > « Comparée à votre situation actuelle, diriez-vous de la situation de vos parents, au même âge, qu'elle était... ? 1. Bien meilleure, 2. Plutôt meilleure, 3. À peu près identique, 4. Plutôt moins bonne, 5. Bien moins bonne, 6. Ne sait pas ou ne se prononce pas (Nsp) ».

Note > Les personnes qui ne se sont pas prononcées ne sont pas représentées sur le graphique. Pour cette question, elles représentent environ 2 % de l'ensemble de la population.

Lecture > En moyenne entre 2012 et 2014 un jeune de 18 à 29 ans toujours en étude considère dans 36 % des cas que la situation de ses parents au même âge est "plutôt meilleure" ou "bien meilleure", dans 30 % des cas il estimera que leurs situations sont « à peu près identique » et dans 35 % « bien moins bonne » ou « moins bonne ».

Champ > France métropolitaine, personnes de 18 à 29 ans.

Sources > Baromètre d'opinion de la DREES, données cumulées 2012-2014.

Trois explications, parmi d'autres, peuvent être avancées : d'abord, la perspective de décrocher un diplôme pourrait nourrir chez les élèves ou les étudiants de forts espoirs d'ascension sociale ; ensuite, le seul fait d'avoir la possibilité de faire des études et d'atteindre un niveau de qualification plus élevé que celui de ses parents apparaîtrait aux étudiants ainsi qu'aux élèves comme une chance. Le niveau de diplôme a par ailleurs non seulement un effet positif sur la perception qu'ont les jeunes de leur situation, mais aussi, plus largement, selon les travaux de Tenret (2009), un effet positif sur la croyance en la méritocratie, « toutes choses égales par ailleurs »¹⁹. Enfin, dans la population des étudiants, qui compose la majorité des jeunes en études, la part des enfants de cadres

¹⁹ L'auteure, afin d'étudier la croyance en la méritocratie scolaire, réalise une régression logistique multinomiale ordonnée en contrôlant les variables suivantes : sexe, âge, revenu annuel, type d'emploi et classe sociale subjective, sentiment d'ascension ou de déclassement par rapport au métier du père, et le diplôme.

supérieurs ou de profession libérale est très largement surreprésentée par rapport aux enfants d'ouvriers ou d'employés : 30 %, contre respectivement 11 et 12 % en 2014-2015 (DEPP, 2015). Par ailleurs, le risque de déclassement objectif pour les enfants de cadres, s'il existe, reste relativement faible. Selon Peugny (2007), un fils de cadre supérieur ou de profession libérale sur deux (et une fille sur trois) de la génération 1964-1968²⁰ exerce le même type d'activité que ses parents. Ils sont seulement 7 et 11 % à occuper des postes d'employés et d'ouvriers non qualifiés.

Les jeunes en situation de chômage sont à l'inverse les plus nombreux à ressentir un déclassement intergénérationnel : en 2012-2014, 61 % d'entre eux considèrent que la situation de leurs parents au même âge était meilleure, et cette proportion a peu évolué depuis 2004-2006. Ces jeunes sont confrontés à de fortes difficultés professionnelles, dont leurs parents étaient probablement moins victimes aux mêmes âges. Le taux de chômage des jeunes était déjà élevé dans les années 80 et 90, mais il l'est encore plus aujourd'hui (annexe 2 – graphique A5). La fréquence des situations flexibles à l'entrée sur le marché du travail a progressé encore davantage entre la génération des parents et celle des enfants : entre 1985 et 2014, la part des contrats temporaires (hors apprentissage) dans l'emploi des jeunes de 15-29 ans a presque triplé, passant de 10,6 % à 27,2 % (annexe 2 – graphique A6).

Parmi les personnes en emploi de moins de 30 ans, le sentiment de déclassement est d'autant plus marqué que leur situation sur le marché du travail est précaire. Entre 2012 et 2014, plus de la moitié des jeunes en temps partiel ou intermittents juge la situation de leurs parents meilleure au même âge (57 %, graphique 2). Ce sentiment s'est par ailleurs accentué avec la crise qui les a plus durement touchés (+17 points entre 2004-2007 et 2012-2014). À l'inverse, plus les emplois occupés sont stables et de bonne qualité²¹, moins marqué est ce sentiment de déclassement familial. Ainsi, parmi les jeunes occupant un emploi à temps plein, le sentiment de déclassement concerne 41% des plus diplômés contre 47 % des moins diplômés.

Néanmoins, aussi favorable que soit leur situation sur le marché du travail, les jeunes en emploi sont toujours plus pessimistes que ceux en études en termes de sentiment d'ascension sociale : 28 % des plus diplômés en emploi à temps plein considèrent que la situation de leurs parents était moins bonne que la leur, soit sept points de moins que les jeunes en études.

Les jeunes en études plus optimistes pour leur avenir que les jeunes actifs

Si les jeunes Français sont structurellement les moins optimistes en Europe concernant leur avenir (voir l'annexe 1), les jeunes adultes Français sont cependant toujours plus optimistes

²⁰ Génération de naissance.

²¹ Situation mesurée ici à travers le niveau de formation.

que leurs aînés, qu'il s'agisse d'eux-mêmes ou des générations futures et de leurs enfants. En effet, les jeunes de 18 à 29 ans, interrogés dans le Baromètre d'opinion de la DREES sur la manière dont ils perçoivent leur avenir pour eux-mêmes²² sont près de deux tiers à se déclarer « optimistes » (65 %), alors que ce n'est le cas que de la moitié des personnes de 30 ans ou plus (graphique 3A). Quand il s'agit de leurs enfants ou des générations futures, même s'ils sont moins nombreux à se sentir optimistes, 41 % pour les moins de 25 ans, ils le sont encore bien davantage que leurs aînés.

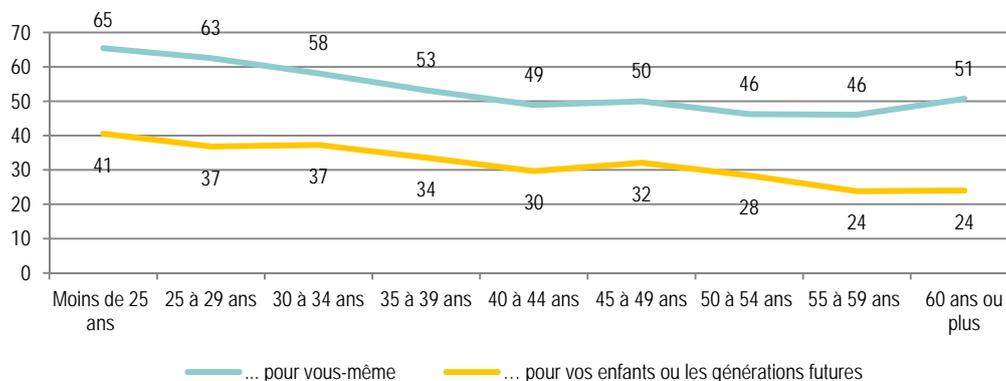
Comme l'appréciation de leur situation, la perception de l'avenir diffère fortement entre les jeunes selon le niveau de formation et la position sur le marché du travail. Parmi les moins diplômés (au plus le baccalauréat), seulement 59 % des jeunes en emploi et 51 % des chômeurs se disent optimistes « pour eux-mêmes, quand ils pensent à l'avenir », contre 72 % des élèves ou étudiants et 78 % des plus qualifiés en emploi (graphique 4). Les fortes difficultés d'insertion pour les plus faiblement diplômés, même trois ans après la fin des études (Barret et *al.*, 2014) permettraient d'expliquer la faible proportion parmi eux de jeunes optimistes, tandis que, sans surprise, les diplômés déjà insérés sur le marché du travail se sentiraient moins exposés au chômage. Enfin, les jeunes encore en études, qui sont pour la plupart en voie d'obtention d'un diplôme de l'enseignement supérieur, sont d'une part *a priori* moins vulnérables aux problèmes d'insertion professionnelle ou, du moins, n'ont-ils pas encore été confrontés à la « désillusion de la méritocratie scolaire » provoquée par le déclassement professionnel parfois observé à l'entrée sur le marché du travail (Duru-Bellat, 2006 ; Peugny, 2013).

Les plus de 30 ans en emploi sont dans l'ensemble moins optimistes que les jeunes adultes. Néanmoins, on constate toujours parmi les personnes en emploi un clivage en fonction du plus haut diplôme obtenu. Les adultes moins diplômés (Baccalauréat ou moins) sont 45 % à se déclarer plutôt optimistes ou très optimistes, soit 13 points de moins que les jeunes peu qualifiés en emploi, 27 points de moins que les jeunes en études et 30 points de moins que les jeunes qualifiés en emploi.

²² Réponse à la question suivante : « Quand vous pensez à l'avenir, êtes-vous plutôt optimiste ou plutôt pessimiste pour vous-même ? 1. Très optimiste, 2. Plutôt optimiste, 3. Plutôt pessimiste, 4. Très pessimiste, 5. Nsp. »

➤ Graphique 3 • Depuis 2004, les jeunes restent plus optimistes que leurs aînés

A. Pourcentage d'individus se déclarant optimiste* pour l'avenir



* Le pourcentage représenté correspond à la somme des modalités « très optimiste » ou « plutôt optimiste ».

Réponse à la question > « Quand vous pensez à l'avenir, êtes-vous plutôt optimiste ou plutôt pessimiste pour vous-même / pour vos enfants ou les générations futures ? 1. Très optimiste, 2. Plutôt optimiste, 3. Plutôt pessimiste, 4. Très pessimiste, 5. Nsp. »

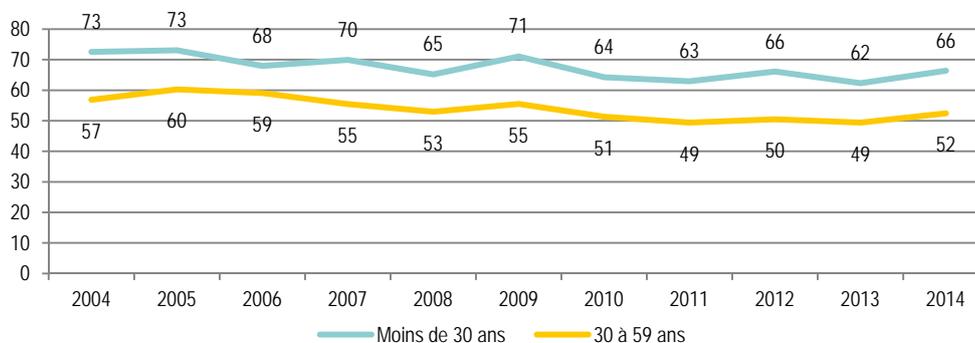
Note > Les personnes qui ne se sont pas prononcées ne sont pas représentées sur le graphique. Pour cette question, elles représentent environ 1 % de l'ensemble de la population enquêtée.

Lecture > 65 % des jeunes de 18 à 24 ans se disent optimistes (« très optimiste » ou « plutôt optimiste ») pour leur avenir pour eux-mêmes, alors que cela n'est le cas que de 46 % des 50-59 ans.

Champ > France métropolitaine, personnes de 18 ans ou plus.

Sources > Baromètre d'opinion de la DREES, données cumulées 2010-2014.

B. Variation de la proportion se déclarant optimiste pour l'avenir*, pour eux-mêmes selon l'âge, au cours du temps – en %



* Le pourcentage représenté correspond à la somme des modalités « très optimiste » ou « plutôt optimiste ».

Réponse à la question > « Quand vous pensez à l'avenir, êtes-vous plutôt optimiste ou plutôt pessimiste pour vous-même ? 1. Très optimiste, 2. Plutôt optimiste, 3. Plutôt pessimiste, 4. Très pessimiste, 5. Nsp. »

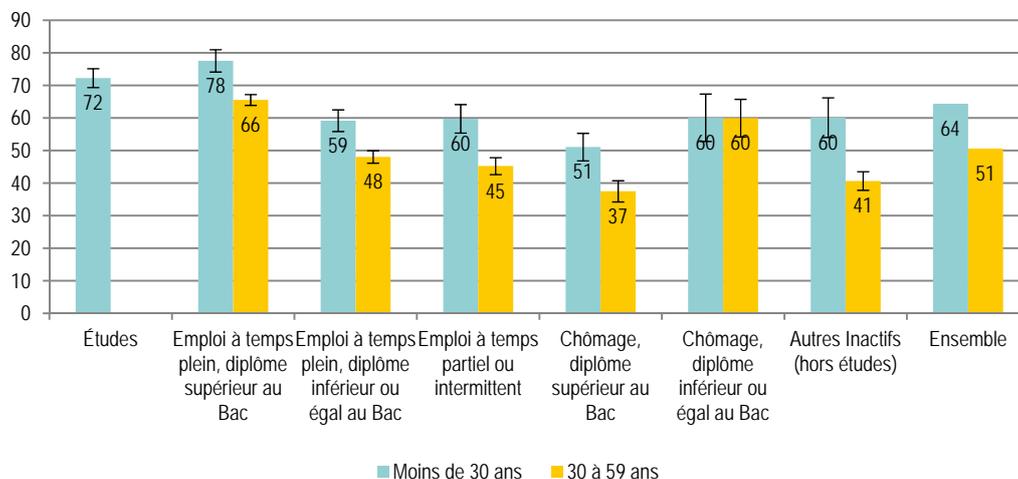
Note > Les personnes qui ne se sont pas prononcées ne sont pas représentées sur le graphique. Pour cette question, elles représentent environ 1 % de l'ensemble de la population enquêtée.

Lecture > 66 % des jeunes de 18 à 30 ans se disent optimistes (« très optimiste » ou « plutôt optimiste ») pour leur avenir en 2014, contre 52 % parmi les plus âgés (30-59 ans).

Champ > France métropolitaine, personnes de 18 à 59 ans.

Sources > Baromètre d'opinion de la DREES, 2004-2014.

➤ Graphique 4 • Les jeunes en emploi les moins diplômés, moins optimistes* pour leur avenir que les autres jeunes – en %



* Le pourcentage représenté correspond à la somme des modalités « très optimiste » ou « plutôt optimiste ».

Réponse à la question > « Quand vous pensez à l'avenir, êtes-vous plutôt optimiste ou plutôt pessimiste pour vous-même ? 1. Très optimiste, 2. Plutôt optimiste, 3. Plutôt pessimiste, 4. Très pessimiste, 5. Nsp. »

Note > Les traits noirs verticaux sur les graphiques figurent un intervalle de confiance des proportions à 95 %. les personnes qui ne se sont pas prononcées ne sont pas représentées sur le graphique. Pour cette question, elles représentent environ 2 % de l'ensemble de la population enquêtée.

Lecture > Les moins de 30 ans qui sont en études sont 72 % à être optimistes pour leur avenir. Quand ils sont en emploi à temps et diplômés du supérieur alors ils sont 78 % à être optimistes. À caractéristiques semblables, les 30-59 ans sont 66 % à être optimistes soit 8 points de moins.

Champ > France métropolitaine, personnes de 18 à 59 ans.

Sources > Baromètre d'opinion de la DREES, données cumulées 2010-2014.

Les jeunes descendants d'immigrés : entre sentiment de déclassement et d'ascension sociale

La question de la mobilité sociale intergénérationnelle trouve un écho particulier dans l'étude des immigrés et des descendants d'immigrés (Meurs et *al.*, 2016). Le Baromètre d'opinion de la DREES dispose depuis 2007 de questions permettant d'identifier les immigrés, définis comme une personne née étrangère à l'étranger, ainsi que les descendants d'immigrés, c'est-à-dire les personnes nées en France dont au moins un des parents est immigré²³. Une « population majoritaire » (*cf.* terminologie adoptée par l'INED et l'INSEE, Beauchemin et *al.*, 2016) est enfin définie par défaut, après exclusion des deux catégories identifiées précédemment.

²³ Les variables du Baromètre d'opinion de la DREES sont les suivantes : la nationalité à la naissance des parents et leur pays de naissance, la nationalité à la naissance de la personne interrogée (variable à quatre modalités : « 1. Né Français, 2. Devenus français par acquisition - naturalisation, mariage, déclaration, option à votre majorité... - », 3. Né étranger, 4. Nsp ») et son pays de naissance s'il est devenu français par acquisition ou s'il est né étranger. Ces six questions permettent d'identifier selon la définition préconisée par l'INED et l'INSEE les descendants d'immigrés et les immigrés.

Selon les données du Baromètre, dans les années 2010-2014²⁴, alors que seulement 25 % des jeunes de la « population majoritaire » considèrent que leurs parents avaient une moins bonne situation qu’eux au même âge, c’est le cas de 39 % des jeunes descendants de deux parents immigrés (graphique 5). Pour les jeunes descendants dont seulement un des parents est immigré, ainsi que pour les jeunes eux-mêmes immigrés, la situation est intermédiaire : ils sont 32 % à penser que la situation de leurs parents au même âge était moins bonne. La part des jeunes qui estiment que la situation de leurs parents était moins favorable que la leur (« ascension sociale ») est ainsi supérieure pour les descendants d’immigrés et les immigrés à celle de la « population majoritaire ». Mais dans le même temps, qu’ils aient un ou deux ascendants immigrés, la part de jeunes déclarant que la situation de leurs parents était meilleure au même âge (« déclassement ») est à peu près identique entre les descendants, les immigrés et la « population majoritaire ».

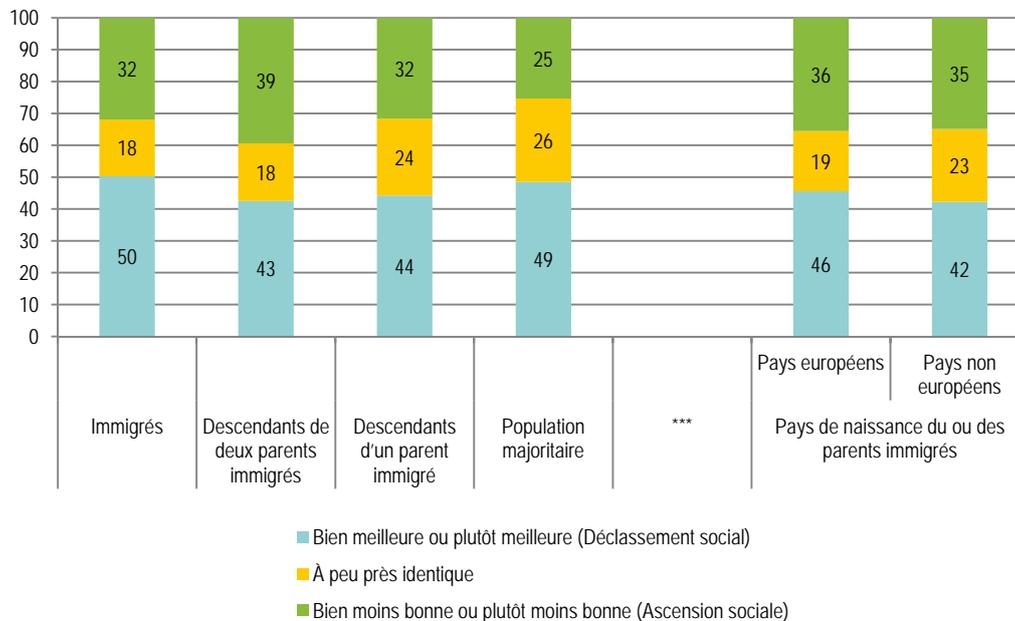
Ce qui distingue ces populations est principalement la part de ceux qui considèrent leur situation comme identique à celle de leurs parents au même âge, plus faible parmi les descendants de deux parents immigrés ou parmi les immigrés (18 %) que pour la « population majoritaire » (26 %). L’opinion des descendants de deux parents d’immigrés est finalement très clivée entre d’une part des jeunes qui ont le sentiment d’une ascension sociale (39 %) et d’autre part ceux qui pense subir un déclassement (44 %). Pour les immigrés, c’est toutefois assez largement le déclassement qui l’emporte. Enfin, les réponses des descendants d’immigrés ne semblent pas se différencier selon que leurs parents²⁵ sont originaires d’un pays européen ou non.

²⁴ Les quatre enquêtes sont ici regroupées pour disposer d’effectifs suffisants afin d’étudier les moins de 30 ans selon leur trajectoire migratoire ou celle de leur famille.

²⁵ À l’instar des travaux de l’INED et de l’INSEE, le pays de naissance des pères est privilégié pour distinguer les descendants quand il s’agit de famille mixte (Beauchemin et *al.*, 2016, p. 41). Si la mère est le parent immigré dans une famille mixte alors on prend pour référence son pays de naissance.

➤ Graphique 5 • Par rapport à la « population majoritaire », les jeunes immigrés ou descendants d’immigrés considèrent moins souvent que leurs parents avaient une situation à peu près identique qu’eux au même âge.

Appréciation de sa situation en comparaison de celle de ses parents au même âge pour les immigrés, les descendants d’immigrés et la population majoritaire – en %.



Réponse à la question > « Comparée à votre situation actuelle, diriez-vous de la situation de vos parents, au même âge, qu'elle était... ? 1. Bien meilleure, 2. Plutôt meilleure, 3. À peu près identique, 4. Plutôt moins bonne, 5. Bien moins bonne, 6. Nsp ».

Note > Les personnes qui ne se sont pas prononcées ne sont pas représentées sur le graphique. Pour cette question, elles représentent environ 2 % de l'ensemble de la population.

Lecture > 39 % des jeunes de moins de 30 ans, nés en France, dont les deux parents sont nés étrangers à l'étranger (parents immigrés) considèrent que leurs parents avaient une situation bien moins bonne ou plutôt moins bonne que la leur, alors que seuls 25 % des jeunes nés en France dont les deux parents ne sont pas immigrés font le même constat. Parmi les descendants d'immigrés (un ou deux parents), 36 % de ceux dont les parents sont originaires d'un pays d'Europe considèrent que leurs parents avaient une situation moins bonne que la leur.

Champ > France métropolitaine, personnes de 18 à 29 ans.

Sources > Baromètre d'opinion de la DREES, données cumulées 2010-2014.

Plusieurs lectures permettent de mieux comprendre ce clivage entre déclassement et ascension sociale. Dans une perspective professionnelle, les descendants sont à la fois confrontés à une mobilité professionnelle ascendante par rapport à leurs parents²⁶ quand ils accèdent à l'emploi (Okba, 2012, Meurs et al., 2016) et, d'autre part, à d'importantes difficultés d'entrée sur le marché du travail par rapport aux enfants de la « population majoritaire » (Aeberhardt et al., 2010 ; Brinbaum et al., 2016). En termes de réussite scolaire, les trajectoires scolaires des descendants d'immigrés sont elles aussi clivées. Elles sont globalement moins favorables en moyenne que celles de la « population majoritaire » : parmi les 30-49 ans, ils sont une majorité (55 %) à être diplômés au plus du BEPC, d'un CAP, ou d'un BEP, contre 46 % dans la « population majoritaire » (INSEE, 2012).

²⁶ Parce que leurs pères occupent ou occupaient plus souvent des emplois non qualifiés dans ces catégories.

Différentes recherches montrent toutefois qu'une fois arrivés en classe de terminale²⁷ et à caractéristiques sociales comparables, les enfants d'immigrés ont un taux de réussite au baccalauréat supérieur (Vanhoffelen, 2010), même si la réussite reste variable selon le pays d'origine des parents (Brinbaum et *al.*, 2012) et les poursuites d'études ultérieures toutes aussi inégales (INSEE, 2012).

La part importante de jeunes immigrés qui déclarent que leurs parents avaient au même âge une meilleure situation semble quant à elle caractéristique des nouvelles générations d'immigrés en France « plus hétérogène par leur origine, les motifs de migration et leur qualification » que les immigrations antérieures (Meurs et *al.*, 2016).

Parmi les personnes âgées de 30 à 59 ans, les différences de sentiment de déclassement intergénérationnel sont moins marquées selon le parcours migratoire, mais on observe également un sentiment d'ascension sociale plus fort. La proportion d'individus considérant que leurs parents avaient une situation « moins bonne » ou « bien moins bonne » au même âge est ainsi plus forte parmi les descendants de deux parents immigrés (33 %, contre 24 % dans la « population majoritaire »).

Les jeunes de 2014 pensent prendre leur retraite deux ans et demi plus tard que ceux de 2004

Outre les questions sur la perception de leur avenir, le Baromètre comporte un module portant sur l'opinion que les Français ont de leur départ à la retraite, dont l'âge auquel ils pensent partir à la retraite. À cette interrogation, les jeunes de 2014 pensent partir deux ans et demi plus tard que ceux de 2004²⁸.

S'agit-il d'évolutions liées à la conjoncture ou la conséquence des diverses réformes des retraites (encadré 2) ? Ces deux effets se cumulent pour expliquer l'évolution des opinions en matière de retraite des Français. D'une part, des difficultés économiques entravent l'accès à l'emploi, ce qui retarde l'âge effectif de départ à la retraite à taux plein (phénomène de carrières morcelées). D'autre part, les diverses réformes ont consisté dans un premier temps en un allongement progressif de la période requise pour bénéficier d'une pension à taux plein puis, dans un deuxième temps, en un recul de l'âge légal de départ à la retraite. Enfin, les réformes montent généralement en charge de manière progressive et s'appliquent dès lors différemment selon la génération de naissance. En particulier, plusieurs de ces mesures ne s'appliquent pas, tout du moins en totalité, aux générations déjà proches de l'âge de départ à la retraite.

²⁷ Sans contrôler de cette sélection.

²⁸ Voir graphique 8.

➤ Encadré 2 • Un environnement institutionnel en mutation : le cas des réformes des retraites

Entre 2002 et 2014, plusieurs réformes du système de protection sociale et notamment du système de retraite ont été réalisées (Duc, 2015). Au même titre que le climat économique, elles sont susceptibles d'influer significativement sur les opinions des Français. Le regroupement des années d'enquête réalisé doit donc être réinterprété en tenant compte de ces réformes, tout en gardant à l'esprit que l'effet d'une réforme sur l'opinion peut s'étaler dans la durée, de l'annonce de la loi, aux débats qui s'en suivent dans les médias, jusqu'à sa mise en place effective.

Aussi, sont agrégées dans un premier groupe les interrogations des vagues 2004 à 2007 du Baromètre d'opinion de la DREES. Ces années font suite à la loi du 21 août 2003 portant réforme des retraites. Cette réforme prévoit de très nombreuses dispositions dont notamment : l'alignement progressif de la durée requise pour l'obtention d'une retraite au taux plein entre fonctionnaires et salariés du régime général (entre 2004 et 2008, pour atteindre 40 annuités), l'allongement à partir de 2009 de la durée requise pour obtenir une retraite à taux plein jusqu'à 41 ans à l'horizon 2012, la mise en place d'un mécanisme semi-automatique d'allongement de la durée de cotisation selon les gains d'espérance de vie au-delà de 2012, une réforme des dispositifs de décote et de surcote et la possibilité, sous conditions notamment de carrière longue, d'un départ anticipé avant l'âge légal de la retraite dans certains cas. Toutes ces dispositions sont susceptibles de modifier considérablement chez les personnes interrogées leur perception du niveau de vie futur à la retraite ou de leur âge de départ à la retraite.

Le second regroupement de vagues du Baromètre d'opinion de la DREES va de 2008 à 2011. Cette période correspond à la mise en place de la réforme dite des régimes spéciaux (décrets du 30 juin 2008 portant règlement des régimes spéciaux). Les débats concernant cette réforme ont été entamés en 2007 et ont particulièrement mobilisé l'opinion publique à l'automne 2007, mais cette dernière ne s'applique qu'à compter de 2008 et il a été jugé préférable de conserver ici un découpage qui préserve la distinction entre l'avant et l'après crise. Cette réforme concerne les régimes spéciaux et a pour objectif d'augmenter progressivement la durée d'assurance requise pour bénéficier d'une retraite à taux plein de 37,5 ans à 40 ans, instaure un mécanisme de décote/surcote pour les affiliés de ces régimes et enfin indexe leurs pensions sur l'évolution des prix. Les années qui suivent sont consécutives à la loi du 9 novembre 2010 portant réforme des retraites. Cette réforme concerne l'ensemble des régimes de retraite et institue une augmentation progressive de l'âge d'ouverture des droits à pension, à 62 ans, ainsi que l'âge d'annulation de la décote, à 67 ans. Par ailleurs, l'âge minimal d'ouverture du dispositif de départ anticipé pour carrière longue est passé progressivement de 56 à 58 ans. Vraisemblablement, les anticipations de l'âge de départ à la retraite doivent être de nouveau impactées à la suite de cette réforme.

Le dernier groupe porte sur les années 2012 à 2014. Deux réformes sont intervenues au cours de cette période. En 2012, un décret qui concerne l'ensemble des régimes est publié. Son objectif est de ré-assouplir le dispositif de départ anticipé pour carrière longue, précédemment durci (le décret du 2 juillet 2012). En revanche, en 2013, la loi sur l'avenir et la justice du système de retraite est en discussion et sera par la suite promulguée le 20 janvier 2014. Cette réforme concerne l'ensemble des régimes et augmente notamment la durée requise pour l'obtention du taux plein progressivement jusqu'à 43 annuités à partir de la génération 1972 (1976 pour les catégories actives de la Fonction publique).

Trois quarts des jeunes Français préoccupés par l'avenir du système de retraite

À l'effet générationnel peut également se mêler un effet du cycle de vie : plus les enquêtés sont âgés²⁹, plus ils sont proches de la retraite et plus ils se sentent concernés par les questions sur ce sujet. À cet égard, la proportion d'enquêtés se sentant personnellement « beaucoup » préoccupés par l'avenir des retraites augmente nettement avec l'âge en 2014³⁰ : elle n'est que de 43 % pour les moins de 25 ans, soit 10 points de moins que les 25-29 ans, 15 points de moins que les 30-34 ans et 25 points de moins que les 50-54 ans (tableau 1). En considérant plus globalement les personnes « assez » ou « beaucoup » préoccupées, les différences entre classes d'âge s'atténuent. Les moins de 25 ans ont néanmoins toujours une position atypique, avec une part de jeunes se sentant personnellement préoccupés par l'avenir des retraites inférieure d'au moins 11 points à celle des autres catégories d'âge. Ce sentiment reste toutefois largement majoritaire parmi cette jeune population (74 %). Au-delà de 25 ans, et quel que soit l'âge, la part des Français préoccupés par cette question avoisine 90 %³¹, ce qui en fait une préoccupation majeure de la population française.

➤ **Tableau 1 • Les moins de 25 ans sont sept sur dix à se sentir préoccupés par l'avenir du système de retraite, contre neuf sur dix dans les autres classes d'âge**

	Moins de 25 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 44 ans	45 à 49 ans	50 à 54 ans
L'avenir du système de retraite vous préoccupe vous personnellement ? Beaucoup, assez, peu ou pas du tout.							
Beaucoup	43 %	52 %	57 %	61 %	62 %	64 %	67 %
Assez	31 %	35 %	28 %	26 %	28 %	25 %	25 %
Somme (« beaucoup » et « assez »)	74 %	87 %	85 %	87 %	90 %	89 %	91 %

Réponse à la question > « Et pour les sujets suivants, dites-moi s'il vous préoccupe vous personnellement beaucoup, assez, peu ou pas du tout ? L'avenir du système de retraite ».

Note > Les personnes qui ne se sont pas prononcées ne sont pas figurées sur le graphique, elles représentent moins d'1% de la population totale. Cette question a été introduite dans le Baromètre de la DREES en 2014.

Lecture > Parmi les moins de 25 ans, 43 % se disent « beaucoup » préoccupés par l'avenir du système de retraite, contre 52 % parmi les 25-29 ans et 57 % des 30 à 44 ans.

Champ > Personnes âgées de 18 à 54 ans, hors retraités.

Sources > Baromètre d'opinion de la DREES, 2014.

²⁹ Pour ces questions liées à la retraite, seuls sont retenus dans le champ les 18 à 54 ans, hors retraités, afin d'éviter que les conditions effectives de départ à la retraite n'influencent les résultats.

³⁰ Cette question a été introduite dans le Baromètre de la DREES en 2014.

³¹ Sont regroupées les proportions d'enquêtés se déclarant « assez » et « beaucoup » préoccupés.

Interrogés sur leur anticipation de niveau de vie à la retraite³², les Français sont globalement pessimistes (Solard, 2016). En 2012-2014³³, près des trois quarts d'entre eux (72 %) considèrent que leur niveau de vie sera plutôt moins bon, voire bien moins bon que celui de l'ensemble de la population. Pourtant, à ce jour, cette différence ne semble pas effective, du moins pour les retraités dans leur ensemble. Le taux de pauvreté des retraités n'est que de 7,9 %, presque égal à celui des actifs occupés (qui s'élève à 7,6 %), mais très éloigné de celui des chômeurs, égal à 37,3 % (Boiron et al., 2015). Le niveau de vie médian des actifs occupés et des retraités ne diffère que de 1 600 euros annuels (20 590 euros contre 22 210). Ainsi, ces opinions semblent davantage révéler la crainte des individus d'avoir à terme une retraite d'un montant bien moindre que leur salaire. De fait, le taux de remplacement net médian pour les générations déjà à la retraite (générations 1936 à 1946) varie de 80 à 74 %, avec une diminution continue de ce taux (Senghor, 2015). Cette décroissance explique peut-être la crainte grandissante quant à leur futur niveau de vie à la retraite, phénomène observé sur les trois périodes temporelles décrites à l'encadré 2 et ce, quel que soit l'âge des personnes interrogées (graphique 6).

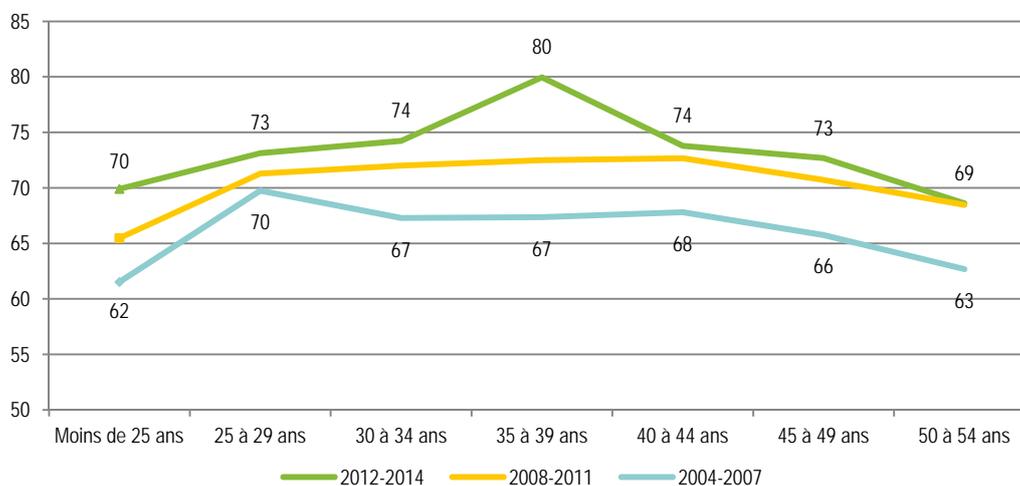
Plus spécifiquement, les personnes les plus jeunes, âgées de 18 à 24 ans, sont, avec les plus âgées étudiées (50 à 54 ans), les moins pessimistes, bien que l'écart à la moyenne soit peu marqué : environ sept sur dix estiment que leur niveau de vie sera plutôt moins bon que celui de l'ensemble de la population. Ce sont les 35-39 ans qui sont finalement les plus pessimistes : à 80 % environ depuis 2012.

³² Réponse à la question : « Et vous-même, lorsque vous serez à la retraite, pensez-vous que votre niveau de vie sera bien meilleur, plutôt meilleur, à peu près identique, plutôt moins bon, bien moins bon que le niveau de vie de l'ensemble de la population ?, 1. Bien meilleur, 2. Plutôt meilleur, 3. À peu près identique, 4. Plutôt moins bon, 5. Bien moins bon, 6. Nsp. »

³³ Les vagues d'enquête sont ici regroupées en fonction des réformes successives : 2004-2006, période qui suit la réforme de 2003, puis 2007-2009 marquée par les réformes sur les régimes spéciaux de 2007 et par celle de 2008, puis 2010-2012 autre période de réformes (réforme de 2010, puis celles de juillet 2011 et 2012), et enfin la période la plus récente : 2013-2014.

➤ Graphique 6 • Entre 2012 et 2014, les 30-34 ans sont les plus inquiets* quant à leur niveau de vie futur à la retraite

Pourcentage des Français selon l'âge qui pensent que leur niveau de vie à la retraite sera moins bon que celui de l'ensemble de la population.



* Le pourcentage représenté correspond à la somme des modalités « plutôt moins bon » et « bien moins bon ».

Réponse à la question > Et vous-même, lorsque vous serez à la retraite, pensez-vous que votre niveau de vie sera bien meilleur, plutôt meilleur, à peu près identique, plutôt moins bon, bien moins bon que le niveau de vie de l'ensemble de la population ? 1. Bien meilleur, 2. Plutôt meilleur, 3. À peu près identique, 4. Plutôt moins bon, 5. Bien moins bon, 6. Nsp.

Note > Les personnes qui ne se sont pas prononcées ne sont pas représentées sur le graphique. Pour cette question, elles représentent environ 2 % de l'ensemble de la population enquêtée.

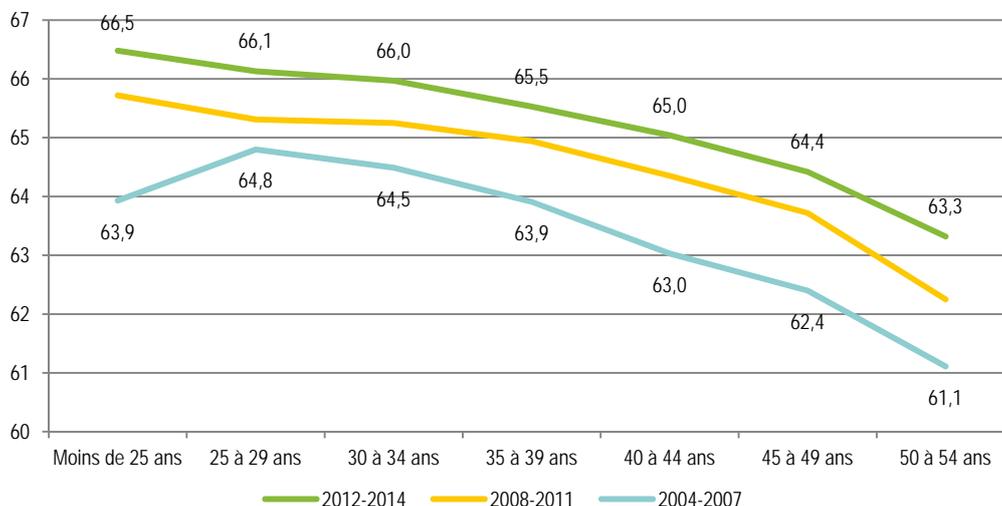
Lecture > 80 % des 35-39 ans estiment en 2012-2014 que leur niveau de vie sera « plutôt moins bon » ou « bien moins bon » que celui de l'ensemble de la population, soit 13 points de plus que dans la période 2004-2007.

Champ > France métropolitaine, personnes de 18 à 54 ans, hors retraités.

Sources > Baromètre d'opinion de la DREES, 2004-2014.

L'âge anticipé de départ à la retraite varie également selon l'âge. Depuis que cette question est posée dans le Baromètre d'opinion de la DREES, les anticipations de l'âge de départ à la retraite décroissent fortement avec l'âge des personnes interrogées, conséquence logique des réformes conçues par génération (graphique 7). Ainsi, sur la période 2012-2014, les jeunes de 18 à 29 ans anticipent en moyenne qu'ils pourront prendre leur retraite à 66 ans et demi, contre 66 ans pour les 30-39 ans, 65 ans pour les 40-44 ans, 64 pour les 45-49 ans et 63 ans pour les 50-54 ans. Quel que soit l'âge des personnes, ces dernières anticipent un départ à la retraite de plus en plus tardif depuis la période 2004-2006 (Aubert, 2013) et au cours des dix dernières années, cette augmentation de l'âge auquel les Français pensent partir à la retraite a plus particulièrement touché les jeunes (hausse de 2,6 ans en moyenne pour les moins de 25 ans contre 2,2 pour les 50-54 ans).

➤ Graphique 7 • Entre 2012 et 2014, les jeunes anticipent qu'ils pourront prendre leur retraite autour de 66 ans et demi
Âge de départ à la retraite anticipé en moyenne.



Réponse à la question > « À quel âge, d'après vous, pourrez-vous prendre votre retraite ? »

Note > Les personnes qui ne se sont pas prononcées ne sont pas représentées sur le graphique. Pour cette question, elles représentent environ 10 % de l'ensemble de la population enquêtée en 2010, et cette proportion a décru pour atteindre 5 % en 2014.

Lecture > L'âge de départ à la retraite anticipé est de 66 ans et demi pour les 18-24 ans, contre 63 ans environ pour les 50-54 ans en moyenne en 2012-2014. En 2004-2007 les 18-24 ans pensaient pouvoir prendre leur retraite à 64 ans environ soit 2 ans et demi plus.

Champ > France métropolitaine, personnes de 18 à 54 ans, hors retraités.

Sources > Baromètre d'opinion de la DREES, 2004-2014.

Ces anticipations d'âge de départ à la retraite ne semblent pas véritablement coïncider avec les projections du Conseil d'orientation des retraites (COR, 2014) ou de la DREES. Si l'âge moyen de départ à la retraite a fortement progressé à la suite des diverses réformes des retraites, le COR mesure aujourd'hui celui-ci à 61 ans et estime qu'il s'établira à 64 ans en 2045, bien en dessous des anticipations formulés dans le Baromètre de la DREES. Plus spécifiquement concernant la génération 1980, qui recoupe en partie celle des jeunes observés dans le Baromètre de la DREES, l'âge moyen de départ à la retraite estimé à partir du modèle de microsimulation TRAJECTOIRE³⁴ de la DREES varie entre 64 et 65 ans (Duc, 2015), soit un âge de un à deux ans et demi plus bas que celui anticipé par les jeunes.

Plusieurs explications peuvent être avancées pour justifier ces écarts : la méconnaissance des effets réels des réformes, le pessimisme sur sa situation professionnelle et l'avenir en général, mais aussi le sentiment que d'autres réformes vont intervenir dans le futur dans le sens de nouveaux allongements de la période de cotisation.

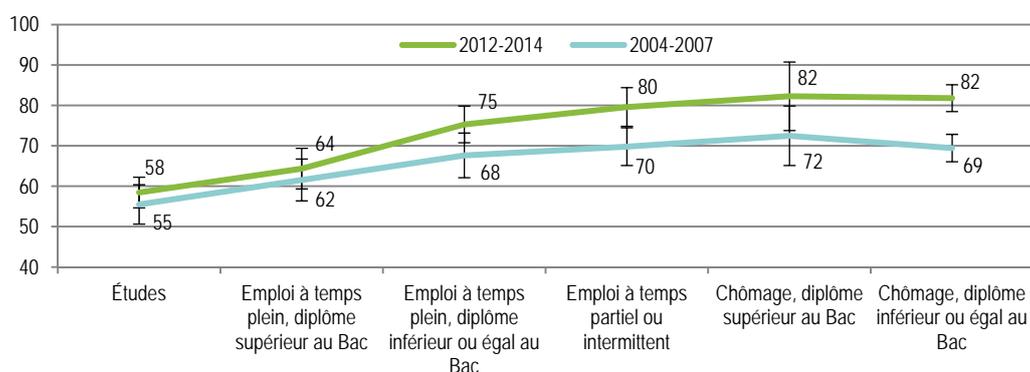
³⁴ TRAJECTOIRE de Carrière Tous Régimes.

Parmi les jeunes, une perception de la retraite très liée au statut d'emploi

La spécificité de la perception de la retraite des plus jeunes, constatée ici par le niveau de vie à la retraite et l'âge anticipé de départ, masque de fortes disparités selon le statut d'emploi et le niveau de diplôme. Ainsi, en 2012-2014, les jeunes en études sont 58 % à anticiper un niveau de vie inférieur à la moyenne pour leur retraite, tandis que les moins de 30 ans en emploi les moins diplômés sont 75 % à le faire (soit 17 points de plus). Les jeunes en emploi à temps partiel ou intermittents, ainsi que les chômeurs sont quant à eux environ 80 % à estimer que leur niveau de vie à la retraite sera « moins bon » ou « bien moins bon » que celui de l'ensemble de la population (graphique 8).

La proportion de jeunes qui anticipent un niveau de vie moins élevé que la moyenne à la retraite a ainsi significativement progressé parmi les chômeurs ayant un diplôme inférieur ou égal au baccalauréat et parmi ceux qui travaillent de manière intermittente ou à temps partiel entre les périodes 2004-2007 et 2008-2011 (soit respectivement +13 points et +10 points).

➤ **Graphique 8 • Les élèves ou les étudiants (études) toujours plus optimistes* que les autres jeunes quant à leur niveau de vie à la retraite.**
Proportion estimant que leur niveau de vie à la retraite sera moins bon que celui de l'ensemble de la population.



* Le pourcentage représenté correspond à la somme des modalités « plutôt moins bon » et « bien moins bon ».

Réponse à la question > « Et vous-même, lorsque vous serez à la retraite, pensez-vous que votre niveau de vie sera bien meilleur, plutôt meilleur, à peu près identique, plutôt moins bon, bien moins bon que le niveau de vie de l'ensemble de la population ? 1. Bien meilleur, 2. Plutôt meilleur, 3. À peu près identique, 4. Plutôt moins bon, 5. Bien moins bon, 6. Nsp ».

Note > Les traits noirs verticaux sur les graphiques figurent un intervalle de confiance des proportions à 95 %. Les personnes qui ne se sont pas prononcées ne sont pas représentées sur le graphique. Pour cette question, elles représentent environ 2 % de l'ensemble de la population enquêtée.

Lecture > En 2012-2014, les jeunes en études sont 58 % à considérer que leur niveau de vie à la retraite sera « plutôt moins bon » ou « bien moins bon » que celui de l'ensemble de la population, un niveau similaire à celui observé en 2004-2007. Les jeunes au chômage les moins diplômés sont 82 % en 2012-2014 à craindre un niveau de vie à la retraite plus faible que celui de l'ensemble de la population, soit 13 points de plus qu'en 2004-2007.

Champ > France métropolitaine, personnes de 18 à 29 ans.

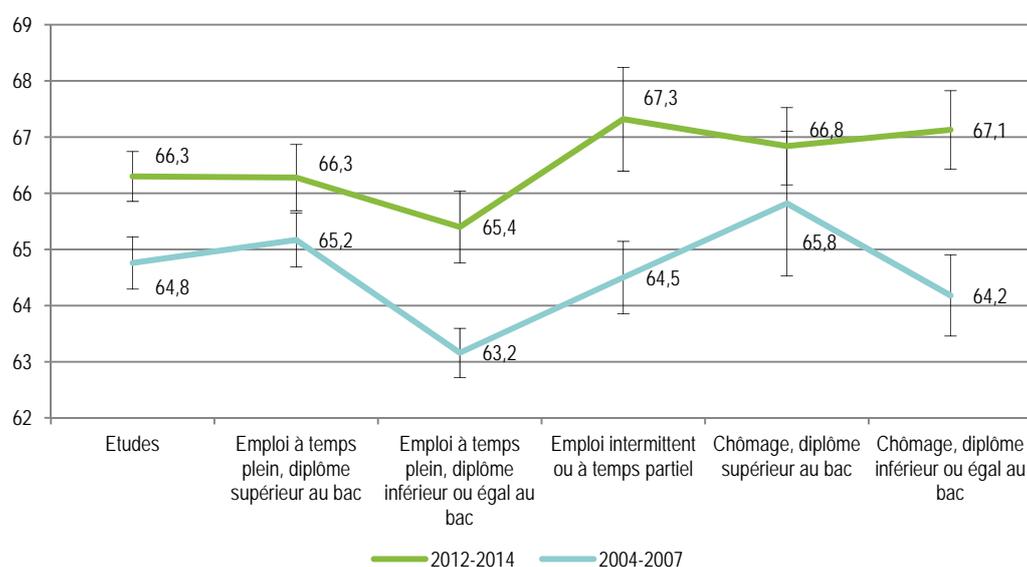
Sources > Baromètre d'opinion de la DREES, 2004-2014.

Les anticipations de l'âge de départ à la retraite dépendent elles aussi très étroitement des conditions d'emploi. En 2012-2014, les jeunes travaillant à temps partiel ou de manière intermittente et les jeunes au chômage sont ceux qui pensent partir à la retraite le plus tard (à 67 ans environ). L'idée que le chômage et, dans une moindre mesure les trajectoires professionnelles marquées par de nombreux emplois atypiques ou de faible qualité, rendent difficiles la validation du nombre de trimestres nécessaires pour pouvoir partir à la retraite à taux plein semble de plus en plus prégnante parmi les moins de 30 ans. L'âge de départ anticipé a plus fortement progressé dans ces catégories depuis 2004-2006 : trois ans de plus environ parmi ceux travaillant à temps partiel ou de manière intermittente et les chômeurs les moins diplômés, contre un an et demi parmi les jeunes en études et un an environ parmi les jeunes en emploi à temps plein les plus diplômés (graphique 9).

Les moins diplômés en emploi anticipent quant à eux qu'ils pourront prendre leur retraite plus tôt (65 ans et demi), vraisemblablement parce qu'ils ont commencé à travailler plus tôt, alors que les jeunes ayant un diplôme supérieur au baccalauréat pensent pouvoir prendre leur retraite à 66 ans. Les élèves ou étudiants de moins de 30 ans semblent quant à eux anticiper le même âge de départ à la retraite que les jeunes en emploi les plus diplômés en 2012-2014.

➤ **Graphique 9 • L'âge auquel les jeunes pensent pouvoir partir à la retraite dépend-t-il du niveau de diplôme et du type d'emploi ?**

Âge de départ à la retraite anticipé par les moins de 30 ans.



Réponse à la question > « À quel âge, d'après vous, pourrez-vous prendre votre retraite ? ».

Note > Les traits noirs verticaux sur les graphiques figurent un intervalle de confiance des proportions à 95 %. Les personnes qui ne se sont pas prononcées ne sont pas représentées sur le graphique. Pour cette question, elles représentent environ 10 % de l'ensemble de la population enquêtée en 2010, et cette proportion a décliné pour atteindre 5 % en 2014.

Lecture > L'âge de départ à la retraite anticipé varie peu selon la situation et le niveau de diplôme. Toutefois, il est de presque 66 ans pour les jeunes en emploi faiblement qualifiés, contre 68 ans ceux qui occupent des emplois à temps partiel ou intermittent.

Champ > France métropolitaine, personnes de 18 à 29 ans.

Sources > Baromètre d'opinion de la DREES, 2004-2014.

Annexe 1 • Comment les jeunes Européens perçoivent-ils leur situation par rapport à celle de la famille dans laquelle ils ont grandi, ainsi que leur avenir ?

Deux baromètres européens, l'International Social Survey Program (ISSP) et l'European Social Survey (ESS), sont mobilisés afin de confronter le sentiment de déclassement des jeunes Français avec celui de leurs homologues européens d'une part, et l'optimisme des jeunes Français avec celui des jeunes européens d'autre part. L'interprétation des opinions dans une approche comparative européenne nécessite toutefois des précautions. En effet, les différences de niveau entre les pays peuvent être à la fois le fruit de différences culturelles, institutionnelles, sociétales ou même de composition de la population³⁵.

Les jeunes Européens se considèrent dans une moins bonne position sociale que la famille dans laquelle ils ont grandi

L'ISSP dispose d'un indicateur de déclassement perçu : on demande aux enquêtés d'évaluer s'ils sont plutôt au sommet de la société (10) ou en bas (1), et d'en faire de même pour la famille dans laquelle ils ont grandi. Cette question est distincte de celle qui est présente dans le Baromètre d'opinion de la DREES, qui invite les enquêtés à comparer leur situation avec celle de leurs parents au même âge. Contrairement à la formulation du Baromètre, les résultats de la question ISSP mêlent l'effet du cycle de vie avec celui de la génération³⁶. Néanmoins, les deux questions permettent d'analyser une forme de déclassement intergénérationnel, à savoir le sentiment d'avoir une situation moins bonne que celle de sa famille.

Les 18-24 ans, et dans une moindre mesure les 25-29 ans, répondent que leur position actuelle dans la société est moins bonne que celle de la famille dans laquelle ils ont grandi (graphique A1). À l'inverse, les 50 ans et plus estiment avoir une bien meilleure position que celle de leur famille. Néanmoins il n'est pas demandé aux enquêtés de se comparer à des âges équivalents : les jeunes peuvent donc se comparer à leurs parents plus âgés. Cela traduirait alors un effet cycle de vie et non un sentiment de déclassement intergénérationnel.

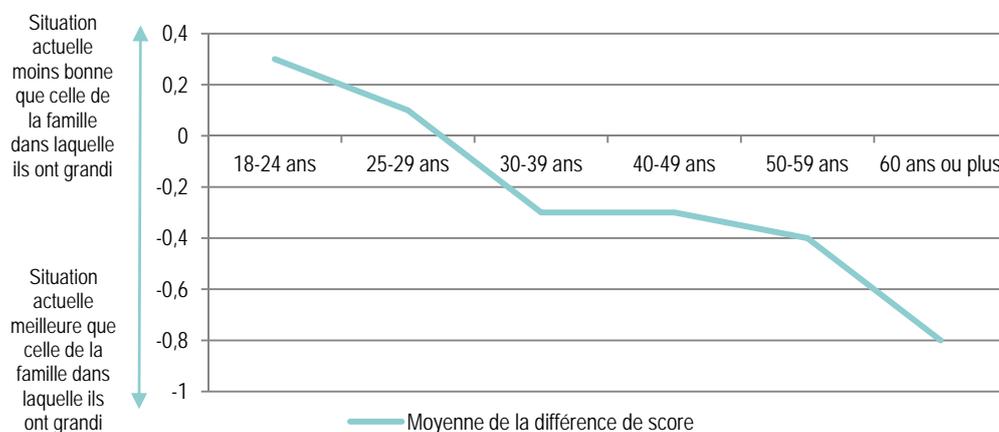
Les jeunes qui ressentent le plus ce sentiment sont les moins de 25 ans en emploi. À l'inverse, les étudiants³⁷ ressentent un moindre écart entre leur situation et celle de leur famille.

³⁵ Par exemple, la part des élèves ou étudiants parmi les 18-29 ans n'est pas la même selon les pays et les opinions sont différentes selon le statut des jeunes (cf. graphique 2).

³⁶ Plus précisément, dans le cas de la formulation ISSP, certaines personnes pourraient se comparer – comme demandé dans le Baromètre DREES – à leurs parents lorsqu'ils avaient le même âge qu'eux, et étaient donc généralement moins aisés que lorsqu'ils les ont élevés, tandis que d'autres se comparent vraisemblablement à leurs parents à un moment où ils étaient plus âgés qu'eux, et donc généralement plus aisés.

³⁷ Formulation du questionnaire : « étudiant ou en formation professionnelle ».

➤ **Graphique A1 • Les jeunes se considèrent dans une moins bonne position sociale que la famille dans laquelle ils ont grandi, contrairement aux générations nées avant eux.** Différence du score de position dans la société attribué par l'enquêté à sa famille avec celui qu'il s'attribue.



Réponse à la question > « Dans notre société, il y a des groupes qui sont plutôt au sommet de la société et d'autres qui sont plutôt en bas. Voici une échelle qui va du sommet au bas. Où vous classeriez-vous sur cette échelle ? » et « lorsque vous pensez à la famille où vous avez grandi, où l'auriez-vous située sur cette échelle ? ».

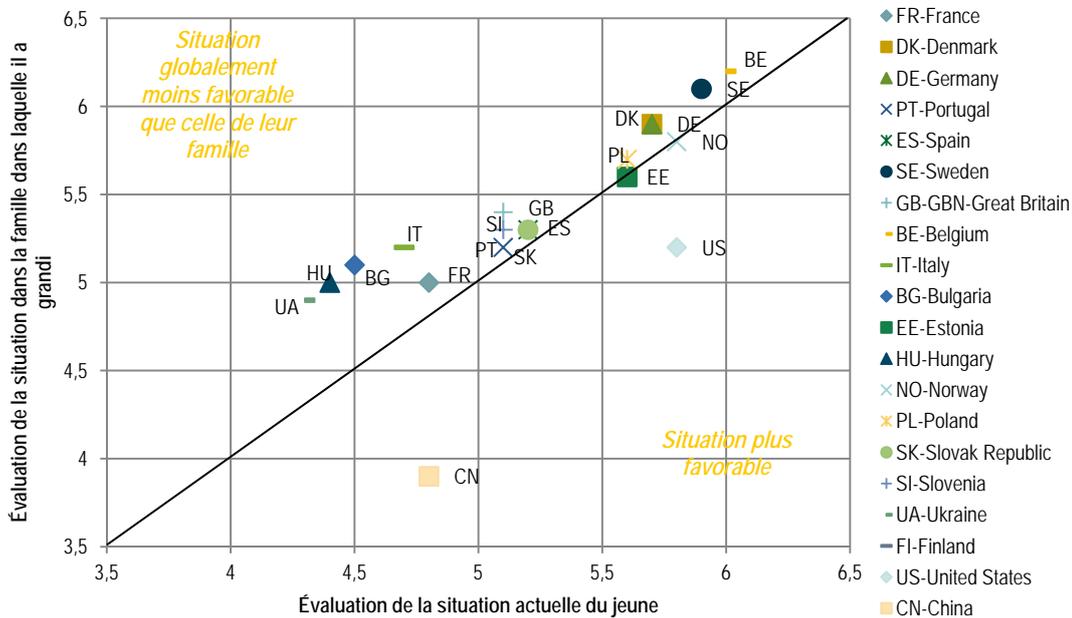
Lecture > Un score élevé signifie un sentiment de déclassement plus grand, l'enquêté ayant attribué une position plus élevée à la famille dans laquelle il a grandi qu'à sa propre situation. La référence est donnée par le chiffre 0, qui désigne le fait pour les enquêtés de considérer en moyenne que la famille où ils ont grandi serait placée à la même place dans la hiérarchie sociale qu'eux actuellement.

Champ > France, personnes de 18 ans ou plus.

Source > GESIS - Leibniz Institute for the Social Sciences, International Social Survey Program, volet « Social Inequalities IV », 2009.

Ce sentiment qu'ont les jeunes d'avoir une moins bonne situation n'est pas limité à la France, mais présent à des degrés divers dans d'autres pays européens dont le système de protection sociale et la conjoncture diffèrent fortement (graphique A2). Une présentation synthétique des différences par pays est proposée ici : elle met en relation l'évaluation de la situation de la famille et de celle du répondant, ce qui permet à la fois de voir les disparités d'appréciation en valeur absolue, et de lire selon la position par rapport à la diagonale le sentiment d'un déclassement en comparaison de la famille où l'enquêté a grandi.

➤ Graphique A2 • Évaluation de la situation actuelle des jeunes de 18 à 29 ans relativement à celle de la famille où ils ont grandi, en Europe, au États-Unis et en Chine



Réponses aux questions > « Dans notre société, il y a des groupes qui sont plutôt au sommet de la société et d'autres qui sont plutôt en bas. Voici une échelle qui va du sommet au bas. Où vous classeriez-vous sur cette échelle ? » et « lorsque vous pensez à la famille où vous avez grandi, où l'auriez-vous située sur cette échelle ? ».

Lecture > En France, sur une échelle de 1 à 10, les jeunes évaluent leur situation sociale en moyenne à 4,8 et celle de la famille où ils ont grandi à 5. Ils sont ainsi au-dessus de la diagonale du graphique qui identifie les situations où les jeunes perçoivent leur position sur l'échelle sociale comme identique à celle de la famille dans laquelle ils ont grandi. Cela correspond à une situation actuelle perçue par les jeunes comme un peu moins favorable que celle que connaissait la famille dans laquelle ils ont grandi.

Champ > Personnes de 18-29 ans.

Source > GESIS - Leibniz Institute for the Social Sciences, International Social Survey Program, volet « Social Inequalities IV », 2009.

Une autre manière de représenter la situation de déclassement social est de construire un indicateur de déclassement ou d'ascension sociale en soustrayant les valeurs des scores attribués par l'enquêté à lui-même et à sa famille d'origine (à la manière du graphique A1), puis de classer les valeurs dans trois modalités : situation actuelle jugée meilleure, identique ou moins bonne que celle de la famille où l'on a grandi. Il y a déclassement si la personne interrogée estime que la situation de la famille dans laquelle elle a grandi est meilleure que la sienne et ascension sociale dans la situation inverse. Une troisième modalité, comme dans les Baromètre, est créée quand la situation est considérée comme identique (même score sur l'échelle de 1 à 10).

Ainsi, en France 33 % des jeunes de 18 à 24 ans expriment un sentiment de déclassement au sens de cet indicateur (graphique A3). Par ailleurs, dans les pays d'Europe représentés ci-dessous, c'est en Espagne et au Portugal (respectivement 19 et 23 %) que ce sentiment est le plus faible, mais le sentiment d'ascension sociale n'est pas pour autant plus élevé : la plupart des individus perçoivent une situation identique à celle de leur famille d'origine.

➤ Graphique A3 • Dans plusieurs pays européens, les jeunes ressentent un déclassement social, sentiment moins présent parmi les plus âgés (En %)



- Déclassement social par rapport à la famille dans laquelle on a grandi
- La famille dans laquelle on a grandi est au même niveau dans la société que soit
- Ascension sociale par rapport à la famille dans laquelle on a grandi

Lecture > Dans la plupart des pays étudiés, le sentiment d'avoir une position dans l'échelle sociale moins bonne que celle de la famille où l'on a grandi est la plus forte parmi les 25-29 ans ou les 18-24 ans.

Champ > Personnes de 18 ans ou plus.

Source > GESIS - Leibniz Institute for the Social Sciences, International Social Survey Program, volet « Social inequalities », 2009.

Les jeunes Français sont globalement moins optimistes pour leur avenir que les autres jeunes Européens

Les jeunes Français, et plus généralement les Français dans leur ensemble (Algan, Cahuc, 2007), sont moins optimistes sur leur l'avenir que les jeunes des autres pays européens. Dans le cadre de l'ESS, les jeunes Européens sont interrogés sur leur bien-être personnel et social. Une question porte notamment sur leur optimisme quant à l'avenir, avec une formulation assez proche de celle posée dans le Baromètre d'opinion de la DREES³⁸. Notre démarche explicative portera ici davantage sur les évolutions par pays entre 2006 et 2012, afin de contrôler en grande partie des difficultés d'interprétation mentionnées plus haut.

Alors que la proportion de jeunes Européens âgés de 18 à 29 ans qui déclarent être « toujours optimistes » lorsqu'on les interroge sur la manière dont ils perçoivent l'avenir est d'environ 75 % en moyenne³⁹ dans les autres pays européens, elle n'est que de 61 % en France (graphique A4.A). Parmi les pays qui participent à l'enquête, les jeunes Français sont derniers quant au sentiment d'optimisme.

Au-delà de cette question sur leur degré d'optimisme, les jeunes Français expriment une plus forte insatisfaction, qu'il s'agisse de leur travail ou de leur avenir en général, comme le montrent les travaux de Peugny. L'ensemble de ces inquiétudes semble d'ailleurs se traduire en France par une mise en cause plus globale des institutions sociales, car plus de la moitié des jeunes Français ont le sentiment que la société ne leur donne pas « les moyens de montrer ce dont ils sont capables ». Dans les pays scandinaves, cette proportion n'est située qu'entre 9 % et 17 % (Peugny, 2011 et 2013).

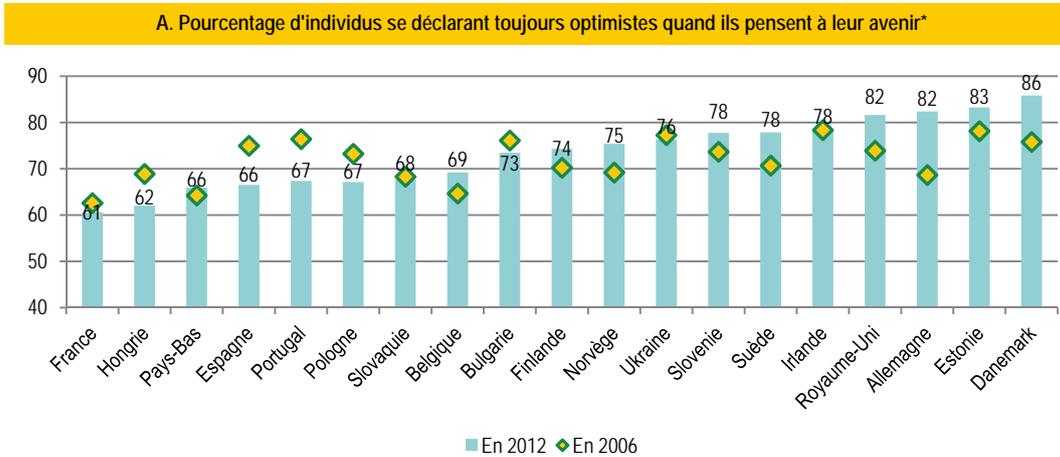
C'est au Danemark que les jeunes sont les plus optimistes en 2012 : près de neuf jeunes sur dix se disent optimistes quand ils pensent à leur avenir, soit presque 30 points de plus qu'en France. Toutefois les deux autres pays du nord de l'Union européenne présent dans le graphique, la Suède et la Finlande, semblent moins gagnés par cet optimisme⁴⁰. Ils sont proches de la moyenne des pays observés.

³⁸ Dans l'ESS la question posée est la suivante : « Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou non avec la proposition suivante : "je suis toujours optimiste quand je pense à mon avenir", 1. Tout-à-fait d'accord, 2. Plutôt d'accord, 3. Ni d'accord ni pas d'accord, 4. Plutôt pas d'accord, 5. pas du tout d'accord, 6. Nsp ». Dans le baromètre d'opinion de la DREES l'interrogation est la suivante : « Quand vous pensez à l'avenir, êtes-vous plutôt optimiste ou plutôt pessimiste pour vous-même ? 1. Très optimiste, 2. Plutôt optimiste, 3. Plutôt pessimiste, 4. Très pessimiste, 5. Nsp.

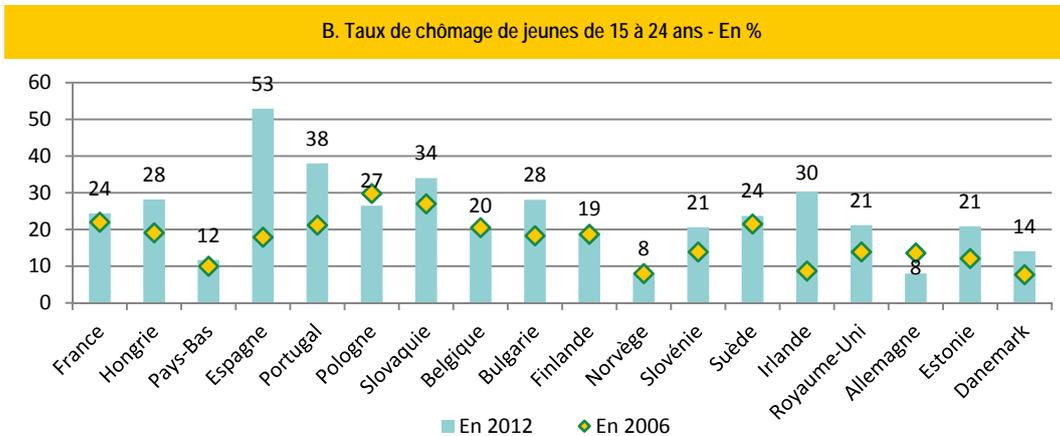
³⁹ Une pondération pays a été utilisée.

⁴⁰ Bien que pour les comparaisons internationales de données d'opinions, les différences culturelles puissent influencer les réponses et induire des réactions différentes à un même contexte.

➤ Graphique A4 • Les jeunes Français toujours derniers au palmarès des optimistes en Europe



* Le pourcentage représenté correspond à la somme des modalités « tout à fait d'accord » et « plutôt d'accord ».
Réponse à la question > « Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou non avec la proposition suivante : "je suis toujours optimiste quand je pense à mon avenir", 1. Tout-à-fait d'accord, 2. Plutôt d'accord, 3. Ni d'accord ni pas d'accord, 4. Plutôt pas d'accord, 5. Pas du tout d'accord, 6. Nsp. »
Lecture > En 2012, 61 % des jeunes Français de 18 à 29 ans sont d'accord (« tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord ») quand on leur demande s'ils sont toujours optimistes quand ils pensent à leur avenir. En 2006, ils étaient 63 % à être d'accord.
Champ > Personnes de 18-29 ans.
Sources > ERIC - European Research Infrastructure Consortium, European Social Survey, vague 3 (2006) et vague 6 (2012).



Lecture > En 2006, le taux de chômage des jeunes Espagnols était d'environ 18 %. Six ans plus tard, leur taux de chômage des jeunes en Espagne est de 53 %. Ce taux est resté stable depuis (2014). Pour rappel le taux de chômage est le rapport entre la part de personnes au chômage sur la population active comprenant les personnes en emploi et au chômage.
Champ > Personnes de 15-24 ans.
Sources > EUROSTAT, Labour Force Survey, 2006 et 2012.

La situation de deux groupes de pays est intéressante à étudier en dynamique. Les jeunes de deux pays du sud de l'Europe présents dans le graphique, l'Espagne et le Portugal, sont bien moins optimistes en 2012 qu'en 2006. En l'espace de six ans, la part des jeunes se déclarant optimistes dans ces pays a baissé de dix points. L'une des causes de ce désenchantement est rapidement identifiable : ces deux pays ont vu leurs taux de chômage

croître respectivement de 30 et 20 points parmi les jeunes (graphique A4.B). Au-delà de cette dégradation de l'emploi des jeunes consécutive à la crise, le fait que leur prise d'autonomie soit rendue encore plus tardive, alors même qu'elle l'était déjà en raison d'une plus forte dépendance dans l'Europe du sud envers les solidarités familiales, est souvent vécu comme une véritable « injustice » (Van de Velde, 2011). Les jeunes seraient ainsi affectés à plusieurs égards par la crise dans ces pays et leurs perceptions de l'avenir s'en ressentiraient fortement. Néanmoins, malgré des effets de la crise plus prononcés chez les jeunes de ces pays, ils sont toujours plus optimistes que les jeunes Français.

En Allemagne, les jeunes sont au contraire plus optimistes en 2012 qu'en 2006 (plus treize points). À la différence des pays du sud de l'Europe, ce pays a connu une embellie sur le front de l'emploi. De profondes mutations ont, en effet, été à l'œuvre au cours de la décennie 2000 (réformes du marché du travail, évolutions démographiques) qui ont eu pour conséquence une forte diminution du taux de chômage, bien que ce modèle comporte aussi des effets plus délétères en termes de progression de la pauvreté et des inégalités (Blot et *al.*, 2015).

Annexe 2 • Taux de chômage des jeunes et part des contrats temporaires dans l'emploi salarié de 1975 à 2014

➤ Graphique A5 • Taux de chômage des jeunes de 15-29 ans depuis 1975 – en %

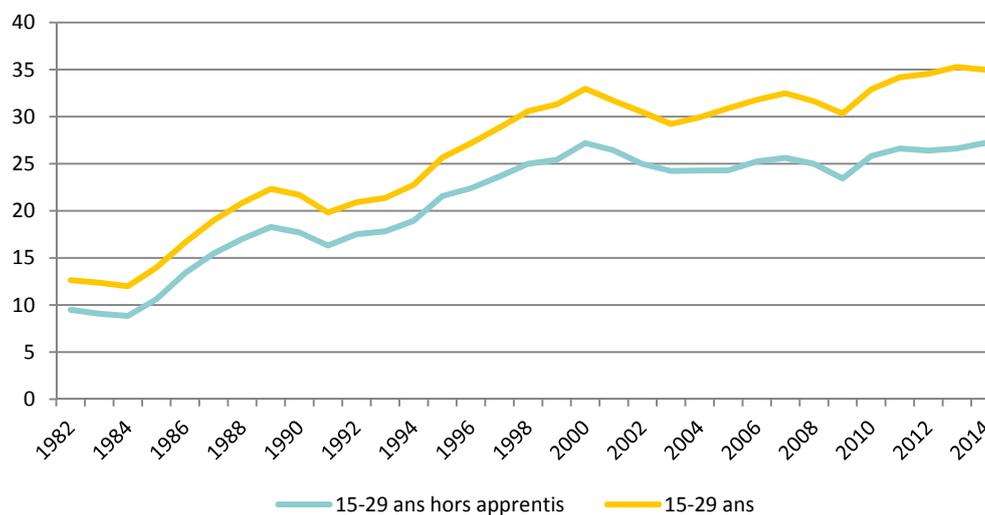


Lecture > En 2014, 18,3 % des jeunes actifs de 15 à 29 ans sont au chômage (taux de chômage).

Champ > Population des ménages de France métropolitaine.

Sources > INSEE, enquêtes Emploi, 1975-2014 (Minni, 2015).

➤ Graphique A6 • Part des contrats temporaires dans l'emploi salarié des jeunes de 15 à 29 ans depuis 1982 – en %



Lecture > En mars 1985, 14 % des salariés de 15-29 ans sont en contrat temporaires en tenant compte des apprentis. Sans les apprentis ils sont 9,5 %.

Champ > Population des ménages de France métropolitaine.

Sources > INSEE, enquêtes Emploi, 1982-2014 (Minni, 2015).

Bibliographie

Aeberhardt R., Fougère D., Pouget J., Rathelot R., 2010, « Wages and employment of French workers with African origin », *Journal of Population Economics*, 2(3), pp. 881-905.

Algan Y., Cahuc P., 2007, *La société de défiance. Comment le modèle social français s'autodétruit*, ENS Rue d'Ulm, collection du CEPREMAP.

Aubert P., 2013, « Les attentes et opinions des Français d'âge actif vis-à-vis de la retraite : évolutions depuis 2000 », *Retraite et société*, n° 66, pp. 117-135.

Barret C., Ryk F., Volle N., 2014, « Enquête 2013 auprès de la Génération 2010 – Face à la crise, le fossé se creuse entre niveaux de diplôme », *Bref du Céreq*, CERREQ, n°319, mars.

Baudelot C., Establet R., 2000, *Avoir 30 ans en 1968 et en 1998*, Seuil, collection L'épreuve des faits.

Beauchemin C., Hamel C., Simon P. (coord.), 2016, *Trajectoires et Origines, enquête sur la diversité des populations*, INED éditions, collection Grandes Enquêtes.

Beffy M., Roussel R., 2015, « L'emploi et les politiques sociales en Europe à l'épreuve de la crise », *La protection sociale en France et en Europe en 2013*, DREES.

Blot C., Chagny O., Le Bayon S., 2015, *Faut-il suivre le modèle allemand ?*, La Documentation française, collection « Doc'en poche », série Place au débat.

Boiron A., Labarthe J., Richet-Mastain L., Zergat Bonnin M., 2015, « Les niveaux de vie en 2013 », *Insee Première*, INSEE, n° 1566, septembre.

Brinbaum Y., Meurs D., Primon J.-L., 2016, « Situation sur le marché du travail : statuts, accès à l'emploi et discrimination », dans Beauchemin C., Hamel C., Simon P. (coord.), *Trajectoires et Origines, enquête sur la diversité des populations*, INED éditions, collection Grandes Enquêtes.

Brinbaum Y., Moguérou L., Primon J.-L., 2012, « Les enfants d'immigrés ont des parcours scolaires différenciés selon leur origine migratoire », *Immigrés et descendants d'immigrés en France*, Insee Références, INSEE.

Chauvel L., 2010, *Le destin des générations. Structure sociale et cohortes en France au XXème siècle aux années 2010* [édition revue et augmentée, avec une nouvelle préface de *Le destin des générations, structure sociale et cohortes en France au XXe siècle*, 1998], Presses Universitaires de France, collection Quadrige.

COR, 2014, « Les effets des réformes sur les décalages d'âge de départ à la retraite des femmes et des hommes selon le salaire de fin de carrière », document 6 de la séance plénière du 25 novembre 2014, Conseil d'orientation des retraites.

DEPP, 2015, *Repères et références statistiques 2015*, DEPP, Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Duc C., 2015, « Les réformes des retraites depuis 1993 augmentent à terme l'âge moyen de départ de deux ans et demi », *Études et Résultats*, n° 915, DREES, avril.

Duru-Bellat M., 2006, *L'inflation scolaire. Les désillusions de la méritocratie*, Seuil, collection La république des idées.

Erhel C., Guergoet-Larivière M., Leschke J., Watt A., 2013, « Tendances de la qualité de l'emploi pendant la crise : une approche européenne comparative », *Document de travail du CEE*, CEE, n°161-2, mars.

Goffette C., Vero J., 2015, « Chômage et qualité de l'emploi des jeunes : un tour de l'Europe en crise », *Bref du Céreq*, CEREQ, n° 332, février.

Ilardi V., Sulzer E., 2015, « CAP-BEP : des difficultés d'insertion encore aggravées par la crise », *Bref du Céreq*, CEREQ, n°335, mai.

INSEE, 2012, *Immigrés et descendants d'immigrés en France*, Insee Références, INSEE.

Lollivier S., 1999, « Anticipations des ménages et environnement économique », *Économie et Statistique*, INSEE, n° 324-325, pp. 103-112.

Maurin E., 2009, *La peur du déclassement. Une sociologie des récessions*, Seuil, collection La république des idées.

Meurs D., Lhommeau B., Okba M., 2016, « Emplois, salaires et mobilité intergénérationnelle », dans Beauchemin C., Hamel C., Simon P. (coord.), *Trajectoires et Origines, enquête sur la diversité des populations*, INED éditions, collection Grandes Enquêtes.

Minni C., Pommier P., 2013, « Emploi et chômage des 15-29 ans en 2012 », *Dares analyses*, DARES, n° 073, novembre.

Minni C., 2015, « Emploi et chômage des 15-29 ans en 2014 », *Dares analyses*, DARES, n° 088, novembre.

Okba M., 2012, « Métiers des pères et des descendants d'immigrés : une mobilité sociale davantage liée à l'origine sociale qu'à l'origine géographique », *Dares analyses*, DARES, n° 58, septembre.

Peugny C., 2007, « Éducation et mobilité sociale : la situation paradoxale des générations nées dans les années 1960 », *Économie et Statistique*, INSEE, n° 410, pp. 23-45.

Peugny C., 2009, *Le déclassement*, Grasset, collection Mondes vécus.

Peugny C., 2011, « Les jeunes européennes, leurs difficultés et leur perception de l'avenir : une tentative de comparaison européenne », *Informations sociales*, CNAF, n° 165-166, pp. 50-59.

Peugny C., 2013, *Le destin au berceau. Inégalités et reproduction sociale*, Seuil, collection La république des idées.

Senghor H., 2015, « Le taux de remplacement du salaire par la retraite diminue au fil des générations », *Études et Résultats*, n° 926, DREES, juillet.

Solard G., 2016, *Les retraités et les retraites – Édition 2016*, collection Panoramas de la DREES - Social, avril.

Soulat L., 2013, « Attentes et perception des Français à l'égard de la retraite », Compléments au Questions retraite et solidarité n° 2 « Les Français et leur retraite : connaissance, inquiétude et attachement », Caisse des Dépôts – Direction des retraites et de la solidarité, mai.

Tenret É., 2009, « L'impact du diplôme sur la croyance en la méritocratie : l'apport des enquêtes internationales », dans Duru-Bellat M., Meuret D. (dir.), *Les sentiments de justice à et sur l'école*, De Boeck Supérieur, collection Pédagogies en développement.

Van de Velde C., 2011, « Indignés : les raisons de la colère », *Cités*, Presses Universitaires de France, n° 47-48, pp. 293-297.

Van de Velde C., 2014, « Une génération "indignée" ? Les jeunes face à la crise en Europe », *Cahiers de sociologie économique et culturelle*, Dossier « L'insertion des jeunes », n° 56, pp.13-31.

Vanhoffelen A., 2010, « Les bacheliers du panel 1995 : évolution et analyse des parcours », *Note d'information*, DEPP, n° 13.

Zaidi A., 2010, « Poverty Risks for Older People in EU Countries – An Update », *Policy Brief*, European Centre for social Welfare policy and research, Vienna, january.